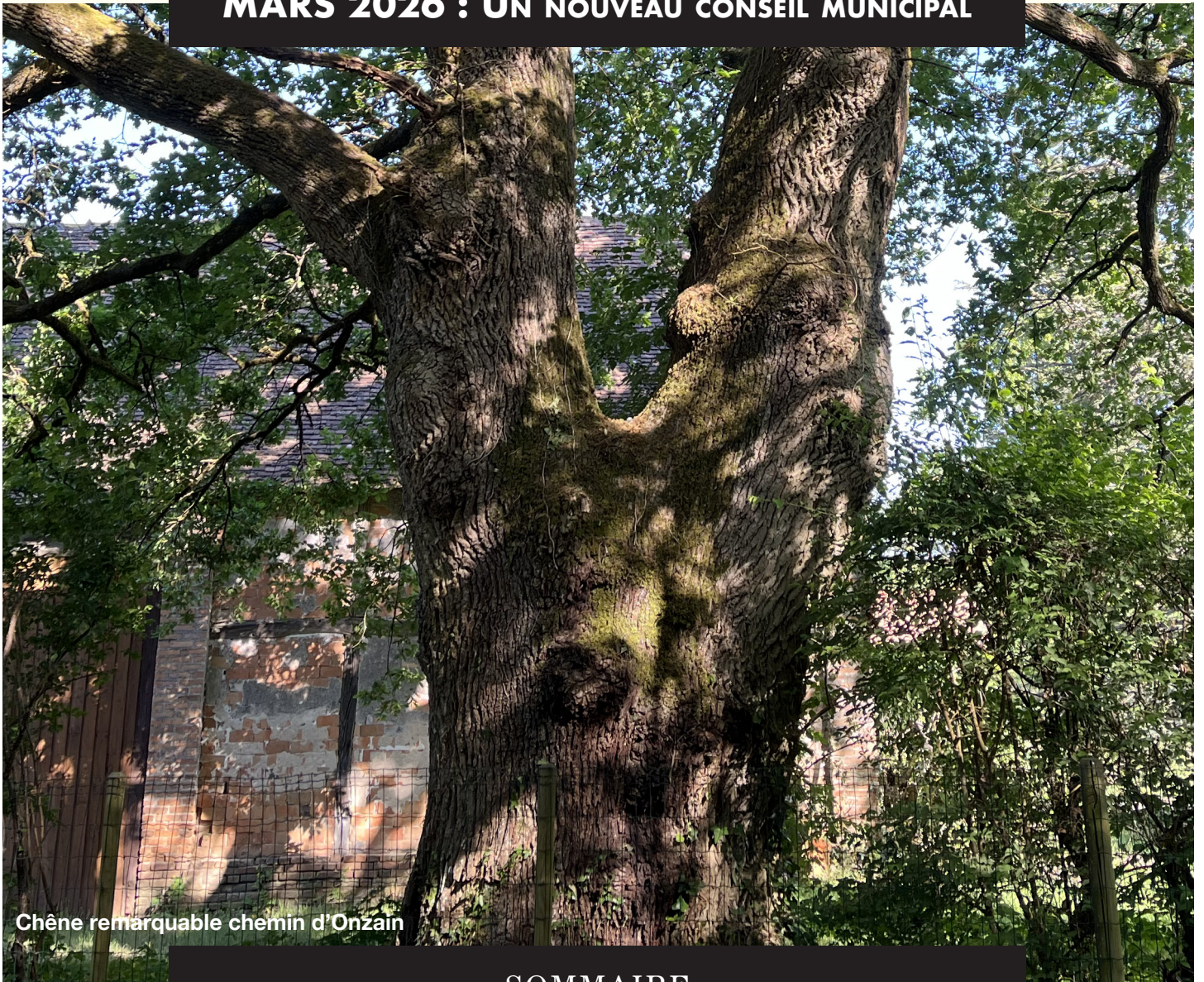


VILLENY - Mai 2026 - N° 13

# LA GAZETTE

**MARS 2026 : UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**



Chêne remarquable chemin d'Onzain

## SOMMAIRE

- Présentation de l'équipe municipale et édito p. 2
- Les commissions et le programme 2026-2032 p. 3
- Communauté de communes Sologne des Étangs p. 4
- Syndicat du Pays de Grande Sologne p. 5
- Eau et assainissement p. 6
- Les balades de Villeny p. 7
- Les événements 2026 p. 8
- Les travaux de l'étang communal p. 9
- La Maison du Cerf p. 10
- L'Auberge de Villeny p. 10
- Faune de Sologne p. 11
- Les recettes de Claudine p. 12
- État-civil nivillien p. 12
- La Mairie infos pratiques p. 12

# Édito



## L'équipe municipale - mars 2026

de gauche à droite : Bruno Coquillet, Anne-Laure Vacher, Nathalie Chesneau, Françoise Duchêne, Éric Guirlinger, Christel Boucher, Dominique Herpin, Hubert Chevallier, Thierry Daguenet, François Éloi, Bérangère Froger, Marie Adamy, Jorge Da Cunha.

Chères Niovilliennes, chers Nioviliens,

*Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre confiance à l'aube de ce nouveau mandat. Je suis heureux d'animer une équipe motivée, en partie renouvelée, impliquée et engagée. Bon nombre de chantiers sont déjà identifiés et font déjà l'objet d'échanges constructifs.*

*Je veux tout d'abord remercier l'équipe sortante pour tout le travail réalisé ensemble, beaucoup de choses ont été faites grâce à l'énergie de chacun, notamment compte tenu des moyens limités de la commune. J'ai déjà parlé de la réduction de la dette, je mettrai juste en avant les 760 000 € d'investissement réalisés et subventionnés à un peu plus de 60 %, ce qui est significatif de notre action passée.*

*Les objectifs sont clairs : continuer à valoriser notre village et son patrimoine, favoriser le bien-être de nos concitoyens, ancrer plus fortement le développement touristique comme axe stratégique, maintenir les services (commerces, entreprises, école), inscrire dans le temps une dynamique de vie de village autour des associations et des événements existants.*

*Les dossiers 2026 sont déjà inscrits budgétairement : réhabilitation du réservoir, sectorisation du réseau d'eau potable et école hors les murs. Une année lourde en termes de dépenses notamment pour l'eau avec 360 000 € d'investissement.*

*Le choix de notre couverture mettant à la Une, un chêne plus que centenaire n'est pas anodin. Il représente la force, le temps, la puissance, la vie, l'énergie, tout ce dont nous avons tous besoin pour mener à bien nos actions. Les arbres remarquables sont des repères, ils méritent notre admiration et notre respect. Ils font partie de notre histoire et de celle de notre village. L'action du Conseil municipal doit aussi s'inscrire dans ce temps long pour laisser à Villeny son empreinte.*

*Nous sommes heureux de vous remettre avec cette Gazette un exemplaire de "Villeny in the pocket". Ce guide pratique est un concentré de Villeny. Il reprend l'ensemble des services, des acteurs de la commune ainsi que les numéros utiles. Il avait été créé pour les nouveaux arrivants, nous souhaitons le mettre à disposition de tous. Idem pour la bibliothèque, nouveau lieu de partage au service de tous.*

*La vie autour de l'étang communal reprend peu à peu. Promeneurs, pêcheurs reprennent possession du lieu, les poissons aussi ! Pour les grands arbres plantés derrière l'étang, il faudra être patient.*

*Retrouvons-nous prochainement à la brocante, à la soirée moules frites du 13 juillet et à notre traditionnel banquet du 15 août.*

*Bel été par avance.*

Hubert Chevallier

# 11 commissions

pour gérer les projets d'aménagement,  
améliorer la vie quotidienne,  
promouvoir les initiatives de développement économique et touristique,  
favoriser le rayonnement du village par le biais des animations.

SMICTOM : Thierry Daguenet

Appels d'offres : François Éloi

Communication : Françoise Duchêne

Manifestations-Animations : Bérange Froger

Tourisme : Anne-Laure Vacher

Écoles : Christel Boucher

Voirie, bâtiments communaux : Bruno Coquillet

Eau et assainissement : Dominique Herpin

Action sociale, commerces, associations : Nathalie Chesneau

Personnel : Hubert Chevallier

Finances : Jorge Da Cunha

## Programme 2026 - 2032

**Un projet phare**, des actions déjà engagées et de nouvelles réalisations.

### Réaménagement du centre-bourg

Place et voirie

#### Eau & assainissement

- Résultats de l'étude patrimoniale
  - Réfection du réservoir
  - Programme des travaux à réaliser sur les 10 prochaines années
- Thématique principale : interconnexion avec un village voisin.

#### Écoles

- École hors les murs

#### Commerces - Entreprises

- Extension du multiservices
- Aménagement de la terrasse
- Signalétique

#### Tourisme

- Label Village d'avenir, aménagement d'un parcours hors les murs avec la Maison du Cerf
  - Installation d'une borne pour l'accueil de 6 vélos électriques.
- Boucle rando vélos organisée entre Villeny et Neung-sur-Beuvron

#### Voirie - Sécurité

- Éclairage public
- Écluses des entrées de village phase 2

#### Bien-être

- Programme de végétalisation
- Acquisition d'un terrain de 3,5 hectares, route de La Marolle-en-Sologne

# Communauté de communes Sologne des Étangs (CCSE)

Créée en 2000, la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs, regroupe 12 communes. Elle a compétence en matière de développement économique, d'action sociale, de tourisme et d'environnement. L'intercommunalité permet de mutualiser les moyens, de mobiliser des partenaires pour réaliser des équipements d'intérêt intercommunal, de favoriser le développement économique sur le territoire et de proposer des services de qualité à la population.

## Les 12 communes de la CCSE :

Dhuizon	Neung-sur-Beuvron
La Ferté Beauharnais	Saint-Viâtre
Marcilly-en-Gault	Vernou-en-Sologne
Millançay	Veilleins
Montrieux-en-Sologne	Villeny
La Marolle-en-Sologne	Yvoy-Le-Marron



Les deux conseillers communautaires de Villeny : **Hubert Chevallier** et **Françoise Duchêne**

## Le nouveau bureau communautaire :

- **Guillaume Giot**, Président de la CCSE, maire de Neung-sur-Beuvron  
*Santé, finances, institutionnel et ressources humaines*
- **Philippe Agulhon**, 1<sup>er</sup> Vice-président, maire de Millançay  
*Stratégie et développement économique*
- **Hubert Chevallier**, 2<sup>e</sup> Vice-président, maire de Villeny  
*Tourisme et aménagement du territoire*
- **Nicolas Deguine**, 3<sup>e</sup> Vice-président, maire de Vernou-en-Sologne  
*Sport, enfance, jeunesse, associations et mutualisations*
- **Nils Aucante**, 4<sup>e</sup> Vice-Président, maire d'Yvoy-Le-Marron  
*Environnement, agriculture, eau et assainissement*
- **Éric Morand**, 5<sup>e</sup> Vice-président, maire de Montrieux-en-Sologne  
*Patrimoine CCSE, travaux Écoparc*
- **Anthony Guichard**, Conseiller délégué, 1<sup>er</sup> adjoint de Vernou-en-Sologne  
*Numérique et communication*
- **Dominique Gardy**, Conseiller spécial, maire de Dhuizon  
*Finances et prospective économique*



1<sup>er</sup> conseil communautaire - Villeny avril 2026

Retrouvez toutes les actualités de la Communauté de communes  
Sologne des Étangs sur : [sologne-des-etangs.fr](http://sologne-des-etangs.fr)

## FRANCE SERVICES

accompagne le public pour ses démarches dans le champ de l'action sociale et de l'accès à l'emploi.  
RSA, prime d'activité, allocation logement, permis de conduire, carte grise...

France Services peut vous aider dans vos démarches du quotidien, à moins de 30 minutes de chez vous.

En un seul et même endroit, vous pourrez y trouver la CAF, la CPAM, la CNAV, la MSA, la Caisse de retraites, les impôts, les services du ministère de l'Intérieur, de la justice, la direction des finances publiques...

Vous serez accueilli par un agent formé pour trouver des solutions rapides.

Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

À Neung-sur-Beuvron, France Services vous accueille au 7, rue Henry-de-Geoffre :

les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h ;

les jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ;

les mercredis uniquement sur rendez-vous (fermeture au public).

Vous pouvez joindre France Services au 02 54 76 84 47 ou par mail

[franceservices@sologne-des-etangs.fr](mailto:franceservices@sologne-des-etangs.fr)

# Le Pays de Grande Sologne

Le syndicat mixte du Pays de Grande Sologne regroupe **25 communes** et **3 communautés de communes** : Sologne des Rivières, Cœur de Sologne et Sologne des Étangs et le Conseil départemental.

Il est administré par :

- un comité syndical composé de 2 représentants titulaires par commune, par communauté de commune et de 4 représentants du Département.
- un bureau de 12 membres élus, issus du comité syndical.

Les deux représentants de Villeny : **Hubert Chevallier** et **Anne-Laure Vacher**

Créé en 1997 à la suite de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, le Pays a pour missions principales :

- l'étude de toute action utile à l'aménagement de l'espace et au développement pour le compte des communes et communautés de communes (urbanisme, tourisme, activités économiques, logement, cadre de vie, patrimoine, social, agriculture, environnement...);
- la mise en œuvre, dans le cadre de l'Agenda 21, des programmes d'aménagement et de développement du territoire en application des contractualisations avec l'État, la Région et l'Union Européenne ;
- l'élaboration, la gestion et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Grande Sologne.

Un Conseil de développement, composé d'acteurs socio-économiques, accompagne le Pays dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des programmes d'actions.

14 avenue de l'Europe 41500 Lamotte-Beuvron · Tél. : 02 54 88 62 62

contact@grande-sologne.com - www.grande-sologne.com - www.facebook.com/paysdesologne/

Entre 2020 et 2025, le Pays de Grande Sologne a soutenu des projets à Villeny :

- **la signalétique touristique** (panneau d'accueil à l'étang, totem au point de départ des

randonnées, table d'orientation dans le jardin de la halle).

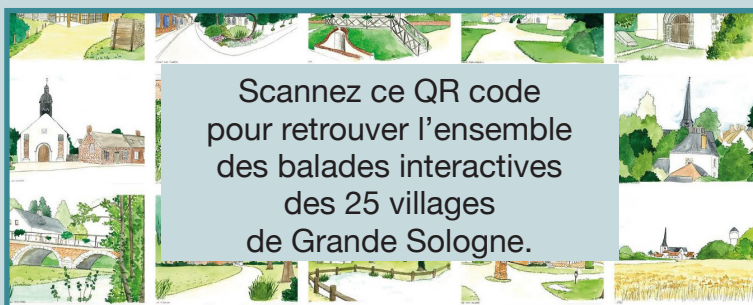
- **la Vicairie** : programme de végétalisation, restructuration des berges de l'étang.
- Aménagement paysager de la **Maison du Cerf**.



À partir de 2026, le Pays de Grande Sologne soutiendra :

- l'école hors les murs
- l'aménagement paysager du centre-bourg
- dans le cadre du label Villages d'avenir, la balade de la Maison du Cerf hors les murs.

Itinéraires de découvertes patrimoniales et touristiques des communes du Pays de Grande Sologne.



# Eau et assainissement

Nous faisons partie des trois communes de la Communauté de communes Sologne des Étangs à ne pas avoir d'étude patrimoniale de nos réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Cette étude est primordiale pour connaître la constitution de nos réseaux et leur état. Elle a été réalisée en plusieurs phases sur l'année écoulée.

Pour rappel le coût de cette étude pour Villeny était de 98 K€ HT, subventionnée à 80%.

Les résultats de cette étude sont les suivants :

## • Eau potable

Le système d'alimentation en eau potable (AEP) est constitué d'un forage, d'une station de traitement de 20 m<sup>3</sup>/h et d'une station de déferrisation, d'un réservoir de 190 m<sup>3</sup>, d'une station de surpression, d'un réseau de 34 km pour 309 abonnés.



Lors des campagnes de mesure, la performance hydraulique du système a été jugée bonne.

Les vitesses d'écoulement sur les réseaux de distribution sont globalement faibles, les pressions correctes.

Le temps de séjour est faible dans le centre-bourg mais relativement élevé dans les écarts. Près de 40% du linéaire de réseau est concerné par des temps de contact dépassant 3 jours.

Une campagne de CVM a été réalisée, sur les 17 prélèvements effectués un seul a montré un taux un peu supérieur à la normale lors de la première campagne et inexistant à la seconde campagne. Les écarts avec des résidences secondaires peu habitées présentent potentiellement des risques à prendre en compte.

## Éléments de synthèse et aménagements :

Premièrement, l'étude précise que les besoins futurs seront couverts par la ressource actuelle, deuxièmement constate la nécessité de sécuriser l'approvisionnement en eau avec un nouveau forage ou un projet d'interconnexion avec La Marolle-en-Sologne et de poursuivre les investigations pour lutter contre le CVM, troisièmement améliorer la gestion des ouvrages (réservoir), des réseaux (renouvellement) et la mise en place de dispositifs de suivi (débitmètres / vannes de sectorisation). Des estimations chiffrées nous ont été communiquées. 410 K€ HT pour un forage supplémentaire, 292 K€ HT pour une interconnexion dont 122 K€ HT sur le territoire de Villeny. 120 K€ HT pour 1 km de canalisations responsables de non-conformités CVM.

Pour répondre à un cycle de renouvellement de 100 ans de la totalité des équipements, il nous faudrait investir 80 K€ HT par an. Le schéma directeur théorique consisterait à investir 1,17 million € HT à l'horizon 2035. Le schéma proposé quant à lui est plus raisonnable avec un programme d'investissement de 690 K€ HT.

## • Eaux usées

Le système d'assainissement des eaux usées est composé d'une station d'épuration de type disques biologiques d'une capacité de 650 EH (équivalence habitants), de 4 postes de refoulement, d'un réseau séparatif de 5 470 ml de canalisation dont 1 170 ml de refoulement.

Le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif est de 202. Le réseau d'assainissement date des années 2002, 2003 et 2008.

## Éléments de synthèse et aménagements :

Concernant la station aucun aménagement structurant n'est préconisé. Au-delà de ça, un certain nombre de travaux s'avèrent néanmoins nécessaires : Mise en place d'une auto surveillance, sécurisation des postes de refoulement, mise en conformité des regards, renouvellement des pompes de relevage et entretien du réseau.

Le schéma proposé consiste à investir 115 K€ HT d'ici 2035. Tout ceci s'apparente à un programme plutôt raisonnable.

## EAU : Transfert ou Pas transfert

Restera le problème du transfert de l'eau et l'assainissement à la CCSE. Cet éventuel transfert ne résoudra ni la capacité à faire plus vite les travaux ni à les financer compte tenu des moyens réduits de la CCSE.

Néanmoins, l'étude faite par celle-ci, dans une hypothèse de transfert et aux vues de l'ensemble des travaux à réaliser dans les 12 communes nécessite :

- une augmentation du prix de l'eau avec un prix cible à 7,35 € TTC le m<sup>3</sup> pour l'eau et l'assainissement. Pour Villeny, le prix actuel est de 5,08 € TTC le m<sup>3</sup> ;
- l'embauche d'un responsable technique pour gérer l'ensemble des projets et des travaux des communes ;
- l'envie pour la majorité des communes de passer en délégation, avec un prestataire de type VEOLIA, SAUR, en faisant abstraction de la maîtrise des coûts.

# Les balades de Villeny

Villeny, fort de ces 80 km de chemins communaux, offre la possibilité aux randonneurs de tous âges, de découvrir la faune et la flore de Sologne sur des parcours touristiques encadrés.

## • L'Explor'game Gustave et le mystérieux pendentif

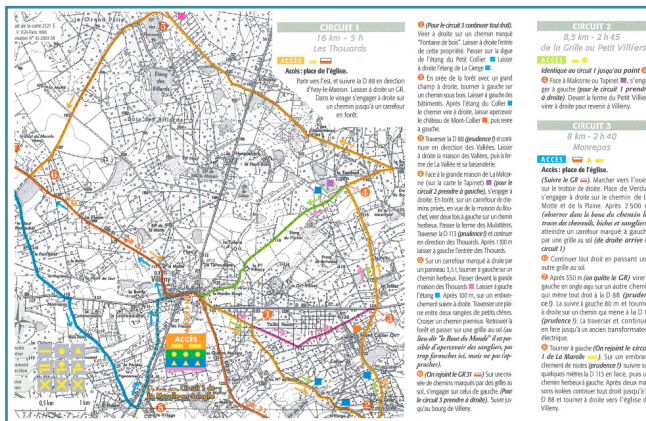
Cet explor'game s'apparente à un escape game, mais en pleine nature. Il s'agit d'un jeu d'aventure et d'exploration scénarisé sur une application mobile. Ce jeu de piste mêle à la fois interactivité, chasse au trésor et course d'orientation !

Muni de son smartphone ou de sa tablette tactile et guidé par un parcours géolocalisé, le visiteur devient le héros de son aventure.



## • Écobalade de Mont-Collier, une balade connectée d'environ 8 km

Téléchargez l'application et votre balade sur le site [ecobalade.fr](http://ecobalade.fr) pour la découverte de la faune et de la flore. Un parcours spécifique pour les enfants est accessible via l'application Ouidigo.



- Circuit 1 Les Thouars 8,5 km
- Circuit 2 de la Grille au Petit Villiers 8,5 km
- Circuit 3 Monrepos 8 km

Ce flyer est disponible en mairie. Circuits en partenariat avec le Comité départemental de la randonnée pédestre du Loir-et-Cher et la Communauté de communes Sologne des Étangs.

Villeny est un village typique, au cœur des étangs, forêts et maisons de briques du paysage solognot. Situé sur les parcours de La Sologne à vélo, il est concerné par les deux circuits 13 et 14.

## Boucle vélo n° 13 - Terroir de Sologne

Ce circuit vélo emprunte une partie de l'itinéraire de la Sologne à Vélo au cours duquel vous découvrirez forêts, étangs, petits châteaux et villages traditionnels. Prenez le temps de faire une halte à l'étang de Beaumont à Neung-sur-Beuvron. Cet étang qui dispose d'un observatoire est l'un des plus grands et des plus remarquables. C'est un lieu d'observation privilégié qui accueille différentes espèces d'oiseaux au fil des saisons.



## Boucle vélo n°14 - En forêt sur la piste du Cerf au départ de Marolle-en-Sologne

Le point de départ de cette boucle se situe à la Marolle-en-Sologne, on peut néanmoins l'emprunter à tout moment pour une promenade de 15 km (1h environ) sur des petits chemins à l'ombre des forêts. Elle peut se faire dans n'importe quel sens car un double balisage est installé.

## À l'étude pour 2026-2027

- Vélos : une boucle praticable en VAE et VTC entre Villeny et Neung-sur-Beuvron, via le GR31.
- Dans le cadre du label Villages d'avenir, « L'appel de la forêt », un itinéraire de valorisation artistique à Villeny

# Les événements printemps 2026

## Rando du Boudin

Dimanche 5 avril, 281 marcheurs ont participé à la plus gourmande des randos de Villeny.



## Matinée citoyenne du 22 avril

Une fois par an, une petite équipe de bénévoles vient donner un coup de main aux employés communaux, pour le désherbage des caniveaux.



## Les ateliers de la bibli.



## 29 mars, 5<sup>e</sup> édition de Jardi-Partage



## Le Bouchon nivillien,

- Après 5 mois d'hivernage, les poissons retrouvent leur étang.
- le 18 avril, lors du concours de pêche au coup.

Retrouvez les vidéos des événements nivilliens sur Villeny Star - YouTube



# Les travaux de l'étang communal

Le chantier de requalification des berges de l'étang a démarré le 26 novembre 2025 avec l'entreprise de Baudus avec le talutage des berges et l'enrochement de la partie « roseaux ». La mise en œuvre de la solution de soutènement a été conçue avec la réutilisation des plaques de ciment du mur du cimetière. Après la pose du 1<sup>er</sup> étage de ces plaques, il est apparu nécessaire d'ajouter des pieux en bois afin de doubler le linéaire et ainsi renforcer la solidité de l'ouvrage. Végétalisation et travaux Agence Chora et Entreprise de Baudus : 25 000 € HT - Subventionnés à 80% par le fonds Leader.



Depuis le 11 avril, les bords de l'étang accueillent à nouveau les pêcheurs et leurs familles.



# Maison du Cerf

L'exposition photos participative « Flore de Sologne », organisée en partenariat avec la bibliothèque, sera visible jusqu'au 30 juin. À l'issue de l'exposition, les votes du public seront comptabilisés afin de désigner la photographie préférée des visiteurs. Le lauréat sera récompensé par un lot.

Dès le mois de juillet, le musée vous invite à changer d'époque... Cap sur l'ère des géants avec une exposition consacrée aux dinosaures ! Petits et grands pourront partir à la découverte de ces fascinants ancêtres, dans une ambiance ludique et pédagogique, en collaboration avec la bibliothèque.

La Maison du Cerf, ce n'est pas seulement un musée ! C'est aussi une charmante boutique mettant en valeur les créations d'artistes et d'artisans de la région. Une belle idée de visite (et de cadeaux !) à l'approche de la Fête des Mères (31 mai) et de la Fête des Pères (21 juin).

**Coup d'œil sur le programme :** • Exposition Dinosaures : dès juillet

• Ateliers créatifs du mercredi (à 14h) : les 8, 15, 22 et 29 juillet et les 5, 12, 19 et 26 août

• Du 15 septembre au 15 octobre, la Maison du Cerf propose des sorties à l'écoute du brame du cerf.

La visite du musée sera suivie de la sortie en forêt - Sur inscription - 20 € - à partir de 15 ans

• Du 19 septembre au 18 octobre, l'opération initiée par le Conseil départemental du Loir-et-Cher

« Cinq sites à découvrir gratuitement » invite les habitants du Loir-et-Cher à profiter de lieux emblématiques, tels que le château de Chambord, la Commanderie templière d'Arville ou encore les Maisons à thème de Sologne.

La Maison du Cerf participe donc à cette belle initiative ! À partir du 8 septembre, réservez sur :

[departement41.fr/actualite/une-journee-aux-chateaux-5-sites-a-decouvrir](http://departement41.fr/actualite/une-journee-aux-chateaux-5-sites-a-decouvrir)

## Agenda des manifestations nivilliennes

- **Vendredi 8 mai** : Cérémonie d'hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale
- **Dimanche 17 mai** : Brocante - vide-greniers
- **Vendredi 19 juin** : Fête de la musique
- **Lundi 13 juillet** : Moules-frites sous la Halle
- **Samedi 15 août** : Banquet de l'été
- **Dimanche 13 septembre** : Concert à l'église
- **Dimanche 11 octobre** : Fête des Châtaignes
- **Mercredi 11 novembre** : Armistice
- **Vendredi 11 décembre** : Illumination du sapin

# L'Auberge de Villeny

• **La vente à emporter** est disponible tous les soirs, sauf le mardi et le mercredi. La récupération des commandes se fait entre 18h et 19h. Une offre autour d'un plat typique de la région ou une spécialité locale. Un menu à composer avec un choix dans 3 entrées, 3 plats et 3 desserts.



### • Paniers anti-gaspillage

Quelques paniers sont proposés à - 60% du prix de vente. En fonction de ce qu'il reste en fin de service, nous mettons à disposition un ou plusieurs paniers-surprise. Ils peuvent contenir une entrée, un plat, un dessert... ou un joli mélange des trois.

La qualité reste, bien sûr la même, que dans vos assiettes au restaurant.

### • Desserts sur commande

Sous 48 h, vous pouvez commander des gâteaux (à partir de 4 personnes) avec les fruits de saison.

**L'Auberge de Villeny 02 54 83 60 73** ou [villeny.com](http://villeny.com)

## La Déchèterie de Dhuizon vous accueille pour le dépôt de vos gros cartons... :

Lundi :14:00 - 17:00 - mercredi : 14:00 - 17:00 - vendredi : 14:00 - 17:00 - samedi : 09:00 - 12:00  
Zone artisanale du Maupas - Route de Montrieux - 41220 Dhuizon - Téléphone : 02 54 81 41 38

Pour l'enlèvement de vos encombrants à domicile (2 fois par an), veuillez prendre rendez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

**Afin d'enrichir la documentation sur l'histoire de Villeny, l'équipe communication est à la recherche de photos du centre-bourg, des alentours, d'événements... Si vous avez des photos à partager, merci de nous contacter au 02 54 98 35 25.**

# Faune de Sologne

## La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

Dans les régions riches en eaux dormantes et en forêts humides, tritons et salamandres sont communs. Ce sont des amphibiens urodèles. Très caractéristique, la Salamandre tachetée ne peut être confondue avec aucun autre Batracien urodèle. Son corps à l'aspect boudiné, à peau lisse, très luisante, comme vernissée, mesure environ 12 à 18 cm dont 1/3 pour la queue cylindrique. Noires parsemées de taches et de bandes jaunes ou orangées très vives irrégulièrement réparties, les livrées sont très variables selon les individus et les localités. Le ventre gris-noirâtre est uni.



Les pattes courtes et massives sont adaptées à la vie terrestre. Cette livrée très colorée est un avertissement pour ses éventuels prédateurs. Elle leur indique qu'elle a mauvais goût et qu'elle est venimeuse. Agressée, elle sécrète deux venins qu'elle ne peut inoculer. Le premier est produit par deux glandes qui font saillie de chaque côté de la tête, juste derrière les yeux. Ce liquide laiteux, âcre et caustique, est très toxique. L'autre provient de petites glandes éparpillées sur toute la surface de la peau. Pour les chiens et les chats qui l'attrapent, il leur provoque une salivation excessive. Elle est également active par temps couvert et pluvieux et sort souvent après une pluie d'orage. Sa peau est en effet très sensible au soleil et elle passe la journée dissimulée dans une cachette naturelle.

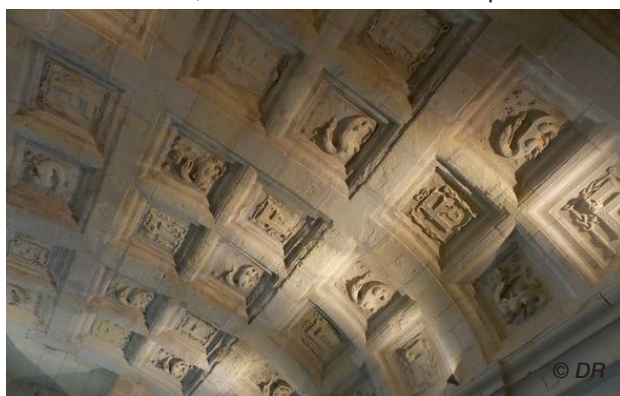
Très utile, carnivore, vorace, elle chasse des proies lentes, peu mobiles et peut supporter de longues périodes de jeûne. Elle se nourrit d'invertébrés variés, insectes, vers, limaces, mollusques ou petits crustacés.

### Bon à savoir

De nombreuses légendes existent à son sujet. Comment a-t-on pu croire que la Salamandre, qui ne supporte pas le moindre manque d'humidité, ait pu éteindre un feu si on la jetait dedans. En réalité, elle meurt carbonisée après avoir sécrété beaucoup de venin, sans doute pour se protéger.

François 1<sup>er</sup> la choisit comme emblème, surmontée d'une couronne et accompagnée de la devise « Nutrisco et extinguo », *je le nourris et je l'éteins*. Il en avait hérité de son grand-père Jean d'Angoulême et elle signifiait « La justice qui traverse le mal » représenté par le feu. Au château de Chambord, l'oratoire de François 1<sup>er</sup> montre un plafond voûté en berceau. Les caissons en pierre sont ornés du monogramme royal F et de 330 salamandres sculptées, toutes différentes.

La Salamandre, logo de Romorantin, capitale de la Sologne, se trouve dans les armoiries de la ville depuis 1522. La Salamandre, très stylisée du Conseil Général de Loir-et-Cher crache du feu.



## Énigmes ?

### 1- Qui suis-je ?

- Je grossis, mais reste la même.
- J'ai une tête qui ressemble à celle du cheval, une cuirasse d'insecte, une poche comme le kangourou, une queue agile, je suis père et mère à la fois.

### 2- Je suis un métal précieux

Je suis un synonyme de parler

Je suis une tresse

Je suis une partie du temps

Mon tout : je suis présent partout et très utilisé.

### 3- Trouver le code : la somme des 4 chiffres est 13

4- Le marché a lieu ni la veille du lundi ou du jeudi ni la veille ni le lendemain du mercredi ni la veille ni le lendemain du week-end. Quel jour a-t-il lieu ?

# Les recettes de Claudine



## Soupe aux orties

Faire revenir une échalote et un oignon avec un filet d'huile d'olive.  
Ajouter 6 poignées de feuilles d'orties bien lavées et 4 pommes de terre coupées en cubes.  
Recouvrir d'eau ou de bouillon de légumes, saler, poivrer.  
Faire cuire 30 minutes, puis passer au blender.  
Servir avec un filet de crème fraîche et des croûtons maison, revenus dans l'huile d'olive.

# La bibliothèque

**Horaires d'ouverture :** • Lundi : de 14 h à 18 h • Samedi de 15 h à 17 h

**Mail :** bibli.villeny@gmail.com - **Instagram :** biblivilleny - **Facebook :** Bibliothèque de Villeny

Un lieu ouvert à toutes et tous. On peut y lire, jouer, apprendre, partager...  
ou simplement passer un bon moment.

**Appel à talents :** vous avez une passion, un savoir-faire créatif, numérique ou autre ?  
Rejoignez-nous pour animer des ateliers gratuits et partager vos compétences avec les habitants ! Contactez-nous par mail ou sur les réseaux sociaux.

# État-civil nivollien 2026

## Ils nous ont quitté :

- Marie-Paule Dugast-Découdière, le 13 décembre 2025
- Maurice Ponseel, le 13 janvier
- Marie-Thérèse Bardon, le 13 mars

## Non-résidents

- Guy Berlu, le 16 janvier
- Teddy Martel, le 17 janvier
- Marie-Françoise Loiseau, le 24 février
- Édith Fassot, le 26 février
- Jean Troispoux, le 1<sup>er</sup> mars
- Claudette Jamet, le 22 mars
- Lise Rétif, le 28 mars
- Gérard Coutant, le 1<sup>er</sup> avril
- Paul Gouineau, le 7 avril

## Bienvenue à :

- Maël Rouag, le 25 décembre 2025
- Adriann Breysach, le 24 janvier

# La mairie

## Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

• Lundi : de 14 h à 18 h • Mardi : de 14 h à 17h • Vendredi : de 14 h à 17 h • 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

**Tél :** 02 54 98 35 25 **Mail :** mairie@villeny.fr **Site :** villeny.fr

**Permanences pour le dépôt  
des déchets verts  
jusqu'au 27 novembre 2026 :**

- Lundi de 9 h à 10 h
- Vendredi de 13h30 à 15h30
- 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 10 h à 12 h

## Suivez les actualités et les événements de Villeny sur :

**Villeny.fr** le site web

**Villeny Star** la chaîne YouTube

**PanneauPocket** l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

**Villeny News** la newsletter régulière. Pour la recevoir, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à [communicationmairie@villeny.fr](mailto:communicationmairie@villeny.fr)

**Contributeurs de La Gazette :** F. Duchêne - H. Chevallier - M. Duchêne - ML. Devos - C. Giordano-Orsini - *Photos couverture/intérieur :* F. Duchêne - Ch Ménager